



17 juillet 2020 La Patrouille de France survole l'Ecole Notre Dame



Le 20 août 2020.

Chers Parents,

Comme vous le savez, la rentrée des classes dans les écoles catholiques de Charleville-Mézières est fixée cette année au **lundi 31 août 2020**. Elle s'effectuera avec les précautions liées à la crise sanitaire actuelle et je vous prie instamment de bien vouloir respecter scrupuleusement les consignes qui vont vous être indiquées ci-après. Le jour de la rentrée, l'établissement ouvrira ses portes dès 8 h 15 (mais garderie possible à partir de 7 h 45).

Les enfants du CP au CM2 rejoindront leurs maîtresses et camarades dans la cour ; leurs parents pourront exceptionnellement les accompagner jusqu'à la cour, à condition bien évidemment d'être munis d'un masque, mais ils devront ressortir ensuite par le portail de la rue des remparts de façon à éviter les croisements dans les couloirs de l'établissement. Dans l'immédiat, pour les enfants de maternelle, nous maintenons l'accueil du matin dans les classes mais en demandant expressément aux parents de MS et surtout de GS de ne pas s'attarder dans le couloir. De ce fait, les Poussins, Lapins et Dauphins retrouveront leurs enseignants directement dans la classe. Une fois les enfants remis à leur enseignant, les parents rejoindront la cour par l'escalier situé au bout du couloir des maternelles et sortiront également par le portail de la rue des remparts.

Vous le comprendrez aisément, ces conditions d'accueil ne pourront être maintenues que si chacun s'applique à bien respecter les règles sanitaires qui s'imposent à nous cette année. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur la bonne volonté et l'amabilité de tous.

Comme chaque année, tous les services (garderie, étude, cantine) seront assurés normalement dès le premier jour. Pour les Poussins, il est rappelé que certains d'entre eux rentreront le lundi 31 août (sans venir le mardi 1^{er} septembre), d'autres le mardi 1^{er} septembre (sans venir le lundi 31 août), pour tous se retrouver en classe complète à partir du jeudi 3 septembre.

La **structure pédagogique** de l'Ecole Notre Dame pour l'année 2020-2021 est la suivante :



PS : Marie-Cécile GENONCEAU

MS : Aurélien DUMAS

GS : Delphine DUCHÊNE

CPA : Emmanuelle GRAAS

CPB-CE1A : Gwenaëlle BERTAUX

CE1B-CE2A : Gwladys LEGROS

CE2B : Gwenaëlle MAGNIER

CE2C-CM1A : Blandine CANIART

CM1B : Florence PLESSIEZ

CM2B : Marie-Dominique LOICHOT / Valentine MICHEL

Notre équipe pédagogique accueille cette année une nouvelle enseignante : Mme Valentine MICHEL qui assurera ma décharge de direction en CM2 les lundis et mardis. Nous l'accueillons avec plaisir et lui souhaitons la bienvenue dans notre belle école !



Valentine MICHEL

Les habituelles réunions de classe auront lieu les jours suivants :

- Mardi 1er septembre à 17 h 00 : CPA et CPB (Mmes GRAAS et BERTAUX)
- Vendredi 4 septembre à 17 h 00 : CE1A (Mme BERTAUX)
- Lundi 7 septembre à 17 h 00 : PS (Mme GENONCEAU)
- Mardi 8 septembre à 17 h 00 : MS (M. DUMAS)
- Jedi 10 septembre à 17 h 00 : CE2B (Mme MAGNIER)
- Vendredi 11 septembre à 17 h 00 : GS (Mme DUCHÊNE)
- Lundi 14 septembre à 17 h 00 : CE1B et CE2C (Mmes LEGROS et CANIART)
- Mardi 15 septembre à 17 h 00 : CE2A (Mme LEGROS)
- Jedi 17 septembre à 17 h 00 : CM1A et CM1B (Mmes CANIART et PLESSIEZ)
- Lundi 21 septembre à 17 h 00 : CM2 (Mmes LOICHOT et MICHEL)



N'oubliez pas de prendre vos masques !

Trois autres dates sont à retenir : la messe de rentrée du secteur paroissial et de l'enseignement catholique le dimanche 13 septembre à 10 h à l'église St Remi, la messe de Première Communion reportée des anciens élèves de CM1 le dimanche 27 septembre à 11 h à la Basilique Notre Dame d'Espérance et le passage de Photo Mathieu à l'école le lundi 5 octobre.

Vous trouverez le calendrier scolaire 2020-2021 dans le cahier de liaison de votre enfant et en annexe à ce courrier. Nous vous remercions de le respecter scrupuleusement et de bien vouloir programmer vos vacances sur les périodes officiellement prévues. Les parents qui choisissent de prendre leur liberté par rapport à ce calendrier ne peuvent exiger par ailleurs de l'école qu'elle fournisse du travail pour la durée de l'absence de leur(s) enfant(s). De plus, la scolarité étant obligatoire pour tous les enfants à partir de 3 ans, nous nous devons d'informer les autorités académiques en cas de non respect de ce calendrier.

Nous joignons également à ce courrier le règlement intérieur de l'école. Merci de relire ce dernier très attentivement : chaque année, des ajustements nécessaires y sont apportés. Je vous rappelle que l'inscription de votre enfant dans cette école suppose l'acceptation de ces règles de bonne conduite qui s'appliquent à tous et nous permettent de vivre en bonne intelligence les uns avec les autres. Pensons aussi à bien respecter le plan Vigipirate toujours en vigueur, le protocole sanitaire qui nous est imposé, ainsi que les règles élémentaires de savoir-vivre dans le périmètre de l'établissement, en particulier en matière de stationnement.

Je vous donne rendez-vous le lundi 31 août (ou le mardi 1er septembre pour les élèves de PS concernés → date définie avec la maîtresse) et vous souhaite d'ici là une belle suite d'été.

A très bientôt la joie de vous retrouver !

Marie-Dominique LOICHOT